

9e journée franco-allemande de la concurrence

Publié le 15 novembre 2024

L'essentiel

L'Autorité de la concurrence et son homologue allemand, le Bundeskartellamt, se sont réunis à Paris les 14 et 15 novembre dans le cadre de la 9^{ème} édition de la journée franco-allemande de la concurrence. Cette journée est l'occasion de renforcer la coopération étroite entre les deux institutions par le biais d'échanges bilatéraux et l'organisation d'un événement public.

Au cours des discussions, l'accent a été mis cette année sur les défis associés à l'essor de l'intelligence artificielle générative et sur la question du partage de la valeur dans le secteur de la distribution. Ces échanges ont été complétés par une discussion sur la politique européenne de concurrence.

La neuvième journée franco-allemande de la concurrence s'est tenue à Paris le 15 novembre 2024, réunissant le *Bundeskartellamt* et l'Autorité de la concurrence. Cette rencontre biennale, organisée alternativement par chacune des deux autorités, constitue une plateforme d'échanges sur des sujets d'intérêt commun. Cette année, l'accent a été mis sur l'intelligence artificielle générative et les questions de concurrence dans la grande distribution, avec en complément un entretien sur la politique européenne de concurrence.

Benoît Cœuré, président de l'Autorité de la concurrence : « *La Journée franco-allemande de la concurrence est une occasion unique d'aborder des défis communs, et les discussions passionnantes d'aujourd'hui reflètent l'importance de ce dialogue. Le partenariat solide entre l'Autorité de la concurrence et le*

Bundeskartellamt est une pierre angulaire de la mise en œuvre efficace des règles de concurrence en Europe, ce qui est plus important que jamais, à un moment où l'Europe fait face à des défis urgents. Je suis fier de la confiance et de la collaboration durables qui caractérisent notre relation. »

Andreas Mundt, président du Bundeskartellamt : « *La Journée franco-allemande de la concurrence reflète l'excellente coopération qui existe entre nos autorités depuis de nombreuses années. Les discussions ont une fois de plus montré que nos deux autorités traitent de questions très similaires dans leur travail quotidien. Par le dialogue et l'échange, nous pouvons améliorer notre compréhension des questions de concurrence importantes et faciliter la recherche de solutions ».*

La conférence, qui s'est tenue devant une centaine de spécialistes français et allemands de la concurrence (avocats, juges, universitaires, régulateurs, représentants des ministères, responsables d'entreprises et associations professionnelles), a permis à des intervenants de haut niveau d'échanger leurs points de vue sur les tendances clés dans ces secteurs.

Les débats ont consisté en deux tables rondes, sur le partage de la valeur dans le secteur de la grande distribution en Allemagne et en France, et sur les enjeux concurrentiels de l'intelligence artificielle générative, avec en complément un entretien sur la politique européenne de concurrence.

Table ronde sur l'intelligence artificielle générative

La première table ronde, adoptant une perspective prospective, s'est concentrée sur les défis associés à l'essor de l'intelligence artificielle, qui a occupé une place centrale dans le débat public et économique au cours des dernières années.

Table ronde sur l'approche concurrentielle du partage de la valeur dans le secteur de la distribution en Allemagne et en France

La seconde table ronde a abordé l'approche concurrentielle du partage de la valeur dans le secteur de la distribution en Allemagne et en France, en discutant non seulement des différentes réglementations applicables, mais aussi des pratiques réelles observées et du comportement des acteurs du marché.

Policy Talk

Pour la première fois, le programme de la Journée franco-allemande de la concurrence a été complété par un *Policy Talk*, qui a réuni deux éminents députés au Parlement européen, Andreas Schwab et Stéphanie Yon-Courtin, et les présidents du *Bundeskartellamt* et de l'Autorité, Andreas Mundt et Benoît Coeuré. Dans le contexte du rapport de Mario Draghi, ils ont discuté de la feuille de route des institutions européennes, de leur engagement en faveur de la politique européenne de la concurrence, et de leurs propres priorités.

Coopération bilatérale

La veille de la conférence, des représentants de l'Autorité de la concurrence et une délégation du *Bundeskartellamt* ont tenu une réunion interne pour discuter de manière informelle des sujets d'intérêt commun aux deux agences. Ces échanges constituent une base solide pour la poursuite d'une coopération étroite au niveau européen, et sont essentiels pour renforcer de la relation bilatérale entre les deux autorités, approfondir leur collaboration et développer des approches communes pour l'accomplissement de leur mission, dans un contexte juridique et économique en mutation.

Contact(s)

Maxence Lepinoy
Chargé de communication,
responsable des relations avec les
médias

06 21 91 77 11

[Contacter par mail](#)
